Echanges Méditerranéens

Pour l'eau, la forêt, l'énergie et le développement durable des territoires

actualités

N°30 – Mai / Juin 2014

Site internet de l'association : http://aem.portail-gref.org/

Dans ce numéro

- Éditorial : SESAME 2 Meknès
- Les ateliers euro-méditerranéens du SIA Paris 2014
- Problématique de la labellisation du chevreau de l'arganeraie
- Brève : CR – AG Plan Bleu
- Date à retenir !
- Carnet professionnel
- A l'attention des étudiants : service de relecture
- Bulletin d'adhésion 2014

EDITORIAL

Jean-Yves Ollivier

Echanges Med au séminaire SESAME 2 organisé au Maroc les 25 et 26 avril 2014

Suite au séminaire « *eau et sécurité alimentaire en Méditerranée* » (SESAME 1) qui s'est tenu les 21 et 22 février 2013 à Montpellier, le Conseil Général du Développement Agricole (CGDA, Maroc) et le Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux (CGAAER, France), avec l'appui de l'Agence Française du Développement (AFD) et leurs partenaires, dont « Echanges Méditerranéens », ont organisé une deuxième édition de SESAME les 25 et 26 avril 2014 au Maroc en marge du Salon international de l'agriculture à Meknès.
SESAME 2 s'inscrivait dans le cadre de l'« *Année internationale de l'agriculture familiale* » décidée pour 2014 par l'Assemblée générale des Nations unies. Son thème était : « *L'agriculture familiale : de nouvelles dynamiques entrepreneuriales et territoriales ».*
Le choix de ce thème est justifié par l'importance de cette forme d'agriculture qui assure 70% de la production mondiale et représente 1,3 milliard d'actifs et par la place qu'elle occupe dans la production alimentaire et dans l'équilibre social et écologique de nombreux pays.
Ce séminaire réunissait des experts des pays du pourtour méditerranéen et d'Afrique de l'Ouest.

Ouvert par M. ***Aziz Akhannouch***, ministre marocain de l'Agriculture et de la pêche maritime, SESAME 2 était co-présidé par MM ***Mohamed Aït Kadi***, président du CGDA, et ***Bertrand Hervieu***, vice-président du CGAAER.
Après une introduction de ***Mohamed Aït Kadi***, qui a souligné l'importance pour le Maroc de l'agriculture familiale, justifiant l'élaboration et la mise en œuvre du *Plan Maroc Vert*, et deux conférences inaugurales, l'une définissant l'agriculture familiale et sa situation dans le monde, l'autre définissant les conditions de la réussite du développement de l'agriculture familiale, SESAME 2 s'articulait autour de quatre panels :

- Pourquoi s'occuper de l'agriculture familiale ?
- Comment s'organiser, accéder aux marchés et produire des richesses en milieu rural ? Quelles conditions du succès ?
- Des paysans investisseurs : quel accès au conseil et aux financements ?
- Quelle vision pour l'avenir ? Quelles politiques publiques ? Quelles coopérations transméditerranéennes et transsahariennes ?

Les débats ont permis d'aborder les diverses problématiques économiques (concurrence entre agricultures de compétitivités très différentes - accès au crédit et au foncier – quels modèles techniques ?...), sociales (enjeux de l'emploi – place des femmes – importance de la formation et de l'éducation...) et environnementales (préservation des écosystèmes et des ressources naturelles – nécessité de conduire des politiques territoriales globales…). L'importance de mieux valoriser les produits de terroir a été soulignée.

Bertrand Hervieu, en conclusion de ce séminaire très riche, souligna les principaux éléments marquants qui sont ressortis des interventions et débats :

Echanges Méditerranéens pour l'eau, la forêt, l'énergie et le développement durable des territoires – 19, avenue du Maine – 75732 Paris Cedex 15
Directeur de la publication : Jean JAUJAY – **Rédacteur en chef :** Abdelkrim MNIAI – **Comité de rédaction :** Mohamed DAOUDI - Dominique CAIROL - Mani MAHER - Michel TAILLIER – Jean-Robert TIERCELIN - Raymond LEVASSEUR – Derradji ZOUINI

- dans un environnement mondial où l'emploi est un facteur essentiel, il est nécessaire de créer un avenir pour l'agriculture familiale
- le développement de l'agriculture familiale nécessite des politiques publiques spécifiques (formation – foncier – crédits – politiques territoriales…) une volonté politique forte, et des modes de gouvernance locale et nationale adaptés
- le développement de l'agriculture familiale dépend de facteurs économiques mais aussi humains : en particulier les femmes ont un rôle essentiel à jouer dans cette démarche.

L'invitation d'Echanges Med à ce séminaire, suite à notre participation active à SESAME 1, constitue un élément très positif pour notre association, reconnue comme un partenaire crédible sur les problématiques de développement en Méditerranée.

Les ateliers euro-méditerranéens du Salon international de l'agriculture de Paris 2014

Alain Le Jan

Atelier **« Vers un label méditerranéen des produits de terroir ? »**

Tel était le titre d'un des deux ateliers insérés entre les conférences internationales du SIA de Paris 2014 consacrées au développement des partenariats agricoles et alimentaires en Méditerranée (la lettre "Échanges Méditerranéens actualités" N°29 d'avril 2014 a rendu compte des conférences elles-mêmes).

L'atelier réunissait des intervenants du Maroc, Tunisie, Turquie, France, ainsi que de la Commission européenne et de l'Institut méditerranéen de certification (Euromed). On trouvera le résumé de cet atelier « *label méditerranéen* ? » sur le site de l'IPEMED, organisateur des conférences internationales. On ne saurait trop recommander de s'y reporter :
http://www.ipemed.coop/fr/nos-projets-r16/agriculture-et-agroalimentaire-c139/ipemed-partenaire-du-sia-2014-vers-un-label-mediterraneen-des-produits-de-terroir-enjeux-au-nord-et-au-sud-et-modalites-a-suivre-a2224.html

Seuls quelques commentaires sont ajoutés ci-dessous, qui reprennent –*en italiques*- des phrases du résumé mis en ligne.

En 2010, l'UNESCO a inscrit la « diète méditerranéenne » au patrimoine culturel immatériel mondial. Pourtant, le constat est établi que le modèle de consommation alimentaire méditerranéen disparait progressivement sous la pression du modèle alimentaire dominant.

A titre d'exemple, le groupe de distribution allemand METRO œuvre avec ses partenaires turcs pour faire reconnaitre « *l'ail de Tasköprü* » par l'Union européenne. Cet ail produit en Turquie est apprécié pour son goût particulier lié au climat et à l'utilisation de semences traditionnelles. Or, ces dernières années, le volume de production a diminué du fait de la concurrence de semences et techniques plus productives. *Original à plusieurs égards, le projet sur l'ail de Tasköprü permet de donner à des agriculteurs d'une région peu développée un accès au réseau de grande distribution. En parallèle, des actions de soutien aux agriculteurs (formation, structuration, organisation, etc.) sont menées afin d'inscrire ces initiatives dans la durée.*

Cet exemple, comme les succès obtenus par les pays méditerranéens européens et par le Maroc en matière de valorisation de spécialités de terroirs, illustre l'intérêt d'identifier jusqu'au consommateur des produits issus de la région méditerranéenne. Il s'agit d'*une initiative porteuse de perspectives socio-économiques, de réactivation d'un patrimoine commun pour les sociétés méditerranéennes et créateur de valeurs multiples (économiques, sociales et environnementales).*

Tous les intervenants de l'atelier, du Sud comme du Nord, sont d'accord sur l'objectif. Il n'en va pas de même pour la recherche d'un nouvel outil de labellisation concernant l'origine géographique méditerranéenne : *scepticisme au Nord, dynamisme au Sud*.

En fait, les pays qui ont déjà mis en place des dispositifs complets de protection ont de bonnes raisons , en se référant à des expériences vécues, de craindre qu'un nouvel outil se révèle contre-productif. Les pays qui se lancent dans la protection ont, eux, de bonnes raisons d'exprimer le besoin d'un outil couvrant toute la région méditerranéenne. Bien que les échanges ne soient pas allés aussi loin, on peut observer que le Maroc pourrait peut-être aider à concilier les positions. Ce pays est déjà doté, comme les pays du Nord, d'un outil national efficace d'identification des produits de terroir. Mais il paraît cependant ouvert à un label méditerranéen. Il s'agirait en la matière *de protéger les produits traditionnels de la Méditerranée et de les différencier en s'appuyant à la fois sur une approche « terroir » et sur la dynamique touristique autour du patrimoine culinaire méditerranéen.*

***Atelier* « L'agriculture familiale, un atout pour la Méditerranée »**

Alors que 2014 a été proclamée « *année internationale de l'agriculture familiale* » par l'ONU, l'atelier faisait le point sur l'agriculture familiale en Méditerranée. Les intervenants étaient des économistes marocain, tunisien et français, un représentant de la Commission européenne, un représentant du Bureau pour l'Afrique du Nord de la FAO et le directeur du CIHEAM-IAMM de Montpellier (https://www.iamm.fr/). Chacun est invité à se reporter au résumé et aux courtes vidéos disponibles sur le site de l'IPEMED : http://www.ipemed.coop/fr/nos-projets-r16/agriculture-et-agroalimentaire-c139/ipemed-partenaire-du-sia-2014-l%E2%80%99agriculture-familiale-un-atout-pour-la-mediterranee-a2225.html

Seuls quelques commentaires sont ajoutés ci-dessous.

La définition de l'agriculture familiale n'a pas mobilisé beaucoup de temps. *L'agriculture familiale* associe étroitement l'unité de production (l'exploitation) et l'unité domestique (le ménage) ; c'est là que se prennent les décisions. Elle est en concurrence avec *l'agriculture de firme*. A noter que *l'agriculture de subsistance* doit être mise à part. Prépondérante sur tous les continents, l'agriculture familiale représente la presque totalité des exploitations européennes et est très présente dans les autres pays méditerranéens.

Le site de la FAO est très riche en informations : http://www.fao.org/family-farming-2014/fr/

Tous les intervenants ont souligné l'importance fondamentale de l'agriculture familiale, ancrée sur le territoire, qui s'adapte et qui résiste aux aléas. Mais cela oblige à renforcer la vigilance tant cette agriculture est aujourd'hui fragile, tant les défis et les attentes sont nombreux (à titre d'exemple, le représentant de la FAO signale en fin de réunion que la place des femmes, le vieillissement des chefs d'exploitation et l'emploi des jeunes n'ont pas été évoqués dans l'atelier alors qu'ils méritent aussi d'être pris en considération).

Les intervenants sont formels : il faut être mieux à l'écoute de l'agriculture familiale, en donnant la parole aux agriculteurs et aux éleveurs. A ce propos, le *Plan Maroc Vert* prévoit des rendez-vous annuels pour valoriser les bonnes pratiques et pour mettre en évidence les freins. C'est ainsi que se précisent les besoins d'agir sur des leviers très lourds : sur le foncier (droits de propriété et actifs ; gestion collective des parcours et de l'eau ; viabilité de l'exploitation; …), sur le crédit et le nantissement ; sur les actions collectives (interprofessions, contractualisation, accompagnement des agriculteurs autour de plans de production), sur la maîtrise des risques, ou encore sur la cohérence des politiques…

Il faut aussi que le Nord écoute le Sud à l'échelle de la Méditerranée ! Le représentant de la Commission européenne rappelait les bonnes dispositions de l'Union européenne. Un intervenant du Sud admettait qu'on ne pouvait pas reprocher à l'Union européenne d'avoir réformé sa politique agricole commune. Il appelait cependant de ses vœux une coopération avec les pays du sud-méditerranéen afin qu'ils puissent mieux articuler leurs politiques avec la nouvelle PAC.

Problématique de la labellisation du chevreau de l'arganeraie

Chatibi S., D.M.I.C. Bureau d'études et conseil, Hay Riad, Rabat
Najid A., Direction provinciale de l'agriculture d'Essaouira

Dans la province d'Essaouira, les éleveurs locaux, convaincus de l'originalité du chevreau dans la zone de Haha et de la typicité de sa viande, ont entamé depuis 2008 une démarche pour la labellisation du « *chevreau de l'arganier* », afin de valoriser ce produit et améliorer la rentabilité de l'élevage caprin. Cette démarche a été fortement appuyée par la DPA d'Essaouira.

Après soumission, en janvier 2010, de la demande de reconnaissance de l'IGP « *chevreau de l'arganier* » aux autorités compétentes (commission nationale de labellisation), le projet a fait l'objet de deux oppositions (une de la part de « l'Association marocaine de l'IGP Huile d'Argan », et l'autre de la part des services des eaux et forêts ». ainsi la demande de labellisation se trouve à ce jour en situation de blocage. Les craintes des opposants tiennent d'une part à l'impact négatif potentiel des chèvres sur les arganiers, et d'autre part aux comportements opportunistes éventuels que pourrait suscité la labellisation de la viande. De l'autre côté, les éleveurs locaux mettent en avant la présence ancienne des caprins dans cet écosystème et leur rôle positif dans son entretien et son renouvellement. Ces deux avis contrastés ont rarement été confrontés et discutés.
C'est dans cette perspective qu'un atelier a été organisé en Mars 2014 dans la province d'Essaouira, réunissant les principales parties concernées par la problématique, qu'elles soient professionnelles (éleveurs, ayants droit, filière huile d'argan,…) ou institutionnelles (ANDZOA, DPA, bureau d'études).

Cet atelier s'est déroulé en trois temps :

1. Présentation des résultats d'une étude récente sur les interactions entre l'élevage caprin et l'arganeraie de Haha.
2. Réalisation d'un débat autour des oppositions à la labellisation (nature et pertinence),
3. Identification de pistes et recommandations pour favoriser le lever des oppositions.

Plusieurs recommandations pertinentes ont été retenues à l'issue de cet atelier dont principalement :

- Restreindre l'aire géographique du projet à la zone de **Haha,** et ne pas englober toute la zone de l'arganeraie de la province d'Essaouira, puisque c'est le territoire où se trouve le noyau concerné par la labellisation et la notoriété du chevreau.
- Intégrer de nouvelles closes et mesures dans le cahier des charges pour empêcher d'éventuels comportements opportunistes et éviter l'accroissement des effectifs caprins.
- Intégrer des éléments relatifs à la gestion et la durabilité de l'espace forestier dans le cahier des charges pour concilier valorisation du chevreau et préservation de l'arganeraie.

Brève : Compte rendu de l'Assemblée générale du Plan Bleu

Au-delà du formalisme usuel d'une AG, cette réunion tenue au siège du CIHEAM à Montpellier, a donné lieu à une présentation rapide de cette institution regroupant 13 états riverains de la Méditerranée et 4 sites de recherche, de ses publications (www.ciheam.org) et des synergies créées par le Plan Bleu.

Le Plan Bleu a présenté ses activités en cours et son programme de travail ; deux documents consultables sur le site (www.planbleu.org) devraient intéresser les lecteurs : *"la gestion de la demande en eau : l'expérience méditerranéenne*" et "*vers une meilleure efficience de l'utilisation de l'eau en Méditerranée*". La plaquette de suivi de la stratégie méditerranéenne de développement durable présente l'évolution de 34 indicateurs du développement.

Date à retenir !

Pour information et rappel, le COSTEA organise **le lundi 23 juin** matin dans les locaux de l'AFD une journée thématique sur les composantes du coût du service de l'irrigation.

Il s'agira, à partir d'analyse des coûts en situation réelle, dans des contextes géographiques variés (sud-ouest France, Vallée du Fleuve Sénégal, Plaine marocaine du Tadla) et de différents types d'aménagements (investissements de légers à lourds), de confronter les points de vue et de débattre du coût global et détaillé du service de l'irrigation.

Cette réflexion initie un travail de mise en commun de connaissances, d'analyses et d'expériences au sein du COSTEA sur le financement de l'irrigation.

Participation gratuite **mais limitée**, merci de vous inscrire sur **ce lien** (ctrl+clic)
Contact : caroline.coulon@irstea.fr

Journée thématique du COSTEA

Les composantes du coût du service de l'eau d'irrigation

Programme

8h30	Accueil
8h45-9h	Ouverture de la Journée *Jean Luc François (AFD)*
9h-9h30	Introduction *François Brelle (SCP) & Etienne Dressayre (BRLi)*
9h30-10h	Coût du service de l'eau dans le sud ouest français *Jean François Amen (CACG)*
10h-10h30	Coût du service de l'eau dans un périmètre irrigué de la vallée du Fleuve Sénégal *(SAED/SOGED)*
10h30-11h	Pause
11h-11h30	Coût du service de l'eau dans le périmètre Irrigué du Tadla, Maroc *Hassan Benabderrazik (Agroconcept)*
11h30-13h	Débat *Animé par François Brelle (SCP)*

Date

Le 23 juin 2014.

Lieu

Salle Jacques Alliot -AFD
5 Rue Roland Barthes
Paris XII

--

Carnet professionnel

Notre collègue ***Saad SEDDIK*** a été nommé, en novembre 2013, directeur général des barrages et grands travaux hydrauliques et notre collègue ***Ridha GABOUJ*** vient d'être promu directeur général du Génie rural et de l'exploitation des eaux, au sein du Ministère tunisien de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche, MARHP.

A l'attention des étudiants

En cette fin d'année universitaire, « Echanges Med » salue les étudiants. L'association rappelle qu'elle propose de ***relire les textes rédigés par les étudiants****. Il s'agit d'un* ***service totalement gratuit et confidentiel****. Les étudiants peuvent compter sur le sérieux et la bienveillance des relecteurs.*
Le mode d'emploi –que chacun est invité à faire connaître- a été diffusé dans notre lettre n°23 de janvier 2013 et actualisé dans notre lettre n°26 de janvier 2014. A titre d'information, la dernière demande traitée concernait la relecture d'une lettre de motivation.

Mode d'emploi de la « relecture gratuite de travaux d'étudiants » proposée par l'association Échanges Méditerranéens[1]

Pourquoi cette initiative ?

Les « Journées d'études » organisées par Échanges Med à l'Université de Khenchela (Algérie) avaient confirmé plusieurs observations importantes pour notre Association :

- De nombreux étudiants des deux rives de la Méditerranée conduisent des études supérieures dans les domaines couverts par notre association.
- Les étudiants, lorsque nous saisissons les occasions de les rencontrer et d'échanger avec eux, manifestent un réel intérêt pour les actions de notre association; ils apprécient notre caractère international, nos expériences pluridisciplinaires, notre attention et notre bienveillance.
- Nous savons que la relecture de leurs travaux répond aux besoins de certains étudiants car plusieurs d'entre nous ont déjà été directement sollicités par des proches. Par ailleurs, d'autres associations organisent ce type de service dans leur réseau (ainsi, à titre d'exemple, l'association des anciens résidents et amis de la Cité internationale universitaire de Paris gère un tel dispositif de relecture pour les étudiants de cette Cité).
- Nous comptons aussi sur les échanges avec les étudiants pour renforcer l'expérience de notre association.

Pour quels étudiants ?

La relecture s'adresse aux étudiants en formation dans les domaines de compétence de l'association Échanges Méditerranéens: ingénierie, eau, forêt et espaces naturels, énergie, agriculture, développement durable.
Le service proposé consiste en la relecture gratuite de travaux rédigés en français ou en arabe. Nous pensons en priorité à des étudiants qui **n'écrivent pas dans leur langue** et qui souhaitent des propositions de correction sur le vocabulaire, l'orthographe et la syntaxe. A noter que **les étudiants écrivant dans leur langue** peuvent aussi demander une relecture dès lors qu'ils en ressentent le besoin. Dans tous les cas, les étudiants pourront aussi recevoir, s'ils le demandent, des suggestions portant plus sur le fond : par exemple, sur des points méritant d'être mieux mis en valeur ou rendus plus clairs.
Onze membres d'Echanges Méditerranéens implantés sur les deux rives de la Méditerranée se sont proposés pour être relecteurs, en français ou en arabe. Ils se sont concertés pour agréer les règles ici exposées.

Quels types de travaux d'étudiants ?

Les travaux d'étudiants qui sont attendus sont avant tout des mémoires, articles, études ou rapports (de stages, de projets, d'activités,...), éventuellement même des thèses. Sur la base des demandes de la première année, très diverses, on peut retenir que **tout document est recevable**, même s'il s'agit seulement d'une partie d'un travail en chantier, **dès lors que la présentation du document proposé à la relecture est presque définitive**.

Que fait l'étudiant ?

L'étudiant adresse un message au « *guichet* » (echmed.relecture@surfle.net)[2]. **Il indique les informations indispensables** (nature du document, nombre de pages, délai souhaité) et il joint si possible une ou deux pages du document à relire à titre d'échantillon.

---

[1] Notre association « *Echanges Méditerranéens pour l'eau, la forêt, l'énergie et le développement durable* » est une association internationale qui rassemble des adhérents des deux rives de la Méditerranée pour renforcer les liens, par le partage des connaissances et des expériences, et pour contribuer ensemble à notre avenir commun. Site INTERNET de l'association Échanges Méditerranéens : http://aem.portail-gref.org

Dans le délai d'une semaine, le collègue chargé du guichet donne à l'étudiant une réponse. Dans le cas général, cette réponse indiquera les coordonnées du relecteur et l'engagement sur les délais. Les contacts se feront alors directement entre l'étudiant et le relecteur volontaire, avec copie systématique pour information au « *guichet »*.
Le service est totalement gratuit. Nous demandons seulement en retour aux étudiants de s'intéresser à notre association, de la faire connaître autour d'eux, et de choisir éventuellement de nous rejoindre un jour en devenant membres d'Échanges Méditerranéens.
Les garanties données à l'étudiant par le relecteur?

- Le relecteur, membre d'Echanges Méditerranéens, est volontaire pour **ce travail totalement bénévole**.
- Il s'engage à assurer avec **responsabilité, sérieux et bienveillance** la relecture qu'il a accepté de mener.
- Il préserve la **totale confidentialité** de tous les renseignements ou documents qui lui sont soumis pour relecture.
- Il veille au respect des délais convenus avec l'étudiant. En cas d'empêchement inopiné, le relecteur informe le plus rapidement possible ses collègues par l'intermédiaire du « *guichet* » afin qu'une solution soit proposée à l'étudiant.
- Il veille à **proposer « *en mode corrections apparentes* » les suggestions d'amélioration de forme** du document relu (vocabulaire, orthographe, syntaxe), afin que l'étudiant puisse facilement les prendre ou non à son compte. **Si l'étudiant l'a demandé, le relecteur peut faire des suggestions allant au-delà des questions de forme** en veillant cependant à ne pas sortir de son rôle de relecture.

[2] Il s'agit d'une nouvelle adresse, ouverte en 2014.

ANNEE 2014 - BULLETIN D'ADHESION

à **" ECHANGES MEDITERRANEENS "** (S.V.P. remplir en majuscules)

❑ M. ❑ Mme ❑ Mlle ……..…

❑ ou appellation de l'Association ……..

❑ ou appellation de l'Entreprise ……

Adresse……N° ……..

Rue……..

Code Postal……..Ville…… Pays……..

Tél……e-mail ……

2014

ADHESION ANNUELLE

Cotisation	*Personne Physique*	*Personne Morale*
❑ Membre actif	❑ 25 € ❑ 15 € (jeune –ingénieur < 30 ans) ❑ 10 € (ingénieur-élève ou étudiant)	❑ 100 € (association) ❑ 200 € (entreprise)
❑ Membre donateur	❑ à partir de 200 €	❑ à partir de 1000 €

Bulletin d'adhésion à renvoyer avec votre chèque libellé à l'ordre d'Echanges Méditerranéens à

Philippe de QUATREBARBES
Trésorier
Echanges Méditerranéens
19, Avenue du Maine
75732 PARIS Cedex 15
philippe.de-quatrebarbes@orange.fr